



13 MAI 2025 | OUTREAU

## LE QUARTIER DE LA TOUR DU RENARD POURSUIT SA MÉTAMORPHOSE

Ce 13 mai s'est tenue la pose de la première pierre des 29 logements semi-collectifs qui seront construits rue du Professeur Clerc à Outreau. Ils s'inscrivent dans la dynamique de renouvellement du quartier, engagée depuis avril 2024 avec le premier chantier de reconstruction de 9 logements, eux aussi en location sociale, qui devraient être finalisés à la fin de cet été.

Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), la Ville d'Outreau a choisi de faire appel à Pas-de-Calais habitat, aux côtés d'autres bailleurs, pour reconstruire sur ce secteur.

Ce chantier d'ampleur atteste d'un engagement fort en faveur de l'amélioration de l'habitat et de l'attractivité du quartier.

### Une vitrine du renouvellement du quartier

L'opération de renouvellement urbain de la Tour du Renard a pour objectif de créer une nouvelle qualité

résidentielle avec **une offre locative renouvelée et une reconfiguration de l'habitat en îlots.**

En complément des 9 logements individuels en cours de construction rue Alfred Letailleur, 29 logements semi-collectifs verront le jour sur l'aire laissée libre après la démolition des bâtiments Mésanges et Merles, au nord-ouest du quartier de la Tour du Renard. Ils se répartissent en **17 logements de type 3** d'une surface habitable moyenne de 68m<sup>2</sup> et de **12 logements de type 2** d'une surface habitable de 49m<sup>2</sup>.

Une attention est portée à la qualité architecturale, permettant **une insertion des logements dans leur environnement urbain.** Ils disposeront chacun d'un **jardin** pour le rez-de-chaussée, et d'un **balcon ou une terrasse** aux étages. Des **places de stationnement privatisées** seront créées.

Ces logements flamboyants neufs sortiront de terre au **printemps 2027.**

Ils représentent un coût total de **4,64 millions d'euros** pour Pas-de-Calais habitat.

Afin d'améliorer le cadre de vie, un travail sera aussi mené sur la mobilité avec **la création d'une trame verte, de cheminements piétons, de pistes cyclables et de voiries**. Les futurs logements répartis en 5 petits îlots seront implantés de part et d'autre d'une coulée verte réalisée par la Ville dans le cadre de ses aménagements, et ils seront desservis par des cheminements piétonniers.

Le quartier proposera aussi des maisons en accession à la propriété grâce à l'intervention d'autres bailleurs sur le quartier.

### Une histoire qui s'écrit à plusieurs

Autrefois, le quartier de la Tour du Renard était constitué d'un ensemble de 7 immeubles de 287 appartements. **Le quartier hébergeait un corps de ferme doté d'une tour**, d'où sa dénomination. Construits en 1957/1958, ces bâtiments collectifs correspondaient au besoin de relogement suite à la Seconde Guerre mondiale. Cependant, des décennies plus tard, ces logements de petites surfaces étaient devenus **techniquement obsolètes et ne répondaient plus aux standards de qualité actuelle**.

**En 2016**, le bailleur Pas-de-Calais habitat et la Ville d'Outreau prennent la décision de déconstruire cet ensemble pour laisser place à un nouveau quartier à imaginer.

**Entre 2020 et 2025, 247 logements répartis sur 6 bâtiments ont été démolis**, dont récemment en janvier 2025 le dernier bâtiment Hirondelles.

En parallèle, **une convention de mise à disposition des terrains a été signée en juillet 2022** entre la Ville et Pas-de-Calais habitat, pour permettre de lancer le **projet d'agriculture urbaine**.

Ce projet d'occupation provisoire mené par **l'association d'insertion Créactif** permet de travailler la terre avec des chevaux boulonnais et d'y planter des semis d'hiver donnant lieu à la **création d'un potager mais aussi d'un verger**. D'ailleurs, de nombreuses récoltes ont déjà eu lieu (betteraves, courges, citrouilles...) et des **prairies fleuries** ont également été plantées.

**En décembre 2023, la signature par Pas-de-Calais habitat d'une convention de cession d'un terrain libre d'occupation de plus de 2 hectares à la Ville**, marque officiellement le lancement des reconstructions.

Les services de l'État, la Région, le Département et la Communauté d'agglomération soutiennent et financent le projet dans le cadre du **dispositif ANRU**. Ce dernier prévoit également des clauses d'insertion pour les entreprises du bâtiment intervenant dans le renouveau du quartier, soit **2 145 heures d'insertion (13 entreprises) pour les 29 logements de Pas-de-Calais habitat**.

### Des espaces publics de qualité

**La Maison de services**, située en plein cœur du futur quartier, offrira aux usagers un grand nombre de services de proximité, des espaces de coworking ainsi qu'une salle polyvalente.

Le chantier en cours, mené par la Ville et soutenu par la Région, s'achèvera au printemps 2026.

**Le foyer « Grand large » géré par l'Établissement Public Départemental pour l'Accueil du Handicap et l'Accompagnement vers l'Autonomie (EPDAHAA)**, héberge 31 adultes en situation de handicap. Déjà présent dans le quartier avant sa reconstruction, un nouveau bâtiment lui sera consacré. Il devrait voir le jour début 2027.

*« Aujourd'hui, nous tournons la page pour entamer un nouveau chapitre, en misant sur la modernité et la qualité de l'habitat intégré dans un environnement végétal afin d'offrir aux habitants un cadre de vie serein et dynamique. »*

Jean-Louis Cottigny,  
Président de Pas-de-Calais habitat



## Qui sommes-nous ?

Créé en 1931, Pas-de-Calais habitat, bailleur social du Département, gère un parc de près de 40 000 logements répartis sur 214 communes, dans lesquels 79 000 locataires ont trouvé leur chez eux. Avec 28 agences et 13 points contact, Pas-de-Calais habitat agit au plus près des habitants, qu'ils soient locataires ou à la recherche d'un logement à louer ou à vendre. Pour construire le territoire de demain avec des logements accessibles, durables et de qualité, notre Office Public de l'Habitat (OPH) œuvre aux côtés de nombreux acteurs institutionnels et associatifs du département.

## Contact presse

Céline Vicongne · Chargée des relations presse · celine.vicongne@pasdecalais-habitat.fr · 03 21 16 86 20 / 07 88 75 10 12

www.pasdecalais-habitat.fr

